LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Bourg-de-Lème	3,578 Tx.	Kenon	3,578 Tx
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx
Havre	3,578 Tx.	Marseille	3,579 Tx.
Hantes	3,578 Tx.		

Le nouveau Steamship **PARIS** partira pour le Havre vers le 20 mai, et sera suivi par le steamship ——— vers le 20 juin 1884.

Billets de passage de la Nouvelle-Orléans au Havre, 2ème classe, $60, entrepont, $35

Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $63, d'Anvers ou Bordeaux.

Ordres pour billets de passage (entrepont) d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payables d'avance.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.

Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Le Steamship **PARIS** est parti du Havre vers le 23 mars, d'Anvers le 8 avril et de Bordeaux le 12 avril. Le steamship **MARSEILLE** suivra, partant du Havre le 3 mai, d'Anvers le 10 mai et de Bordeaux le 15 mai.

La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.

Pour achats de billets, etc., s'adresser à

FORSTALL, CLAYTON & CO, 173 rue Commune.

13AvE

BAYOU LAFOURCHE.

B" Bayou Lafourche Packet Company. "B"

W. G. COYLE, Président. J. J. FOWLER, Secrétaire.
MAX BLANCHARD, Surintendant.

Le fin marcheur Electric Light Packet

KEOKUK,

MAX BLANCHARD, Capitaine. M. H. LANDRY, Commis

Partira les MERCREDIS à ..... et les SAMEDIS, à 5 p. m., pour Donaldsonville, Thibodaux, Laurel Valley et les points intermédiaires sur le Bayou.

On Commis est à la tête de la rue Bienville, tous les jours, pour recevoir le frêt.

P. D. SIMON, Agent, No 75 rue Decatur.

8 janv—

PHARMACIE DUCONGE.

39 ..... RUE DE CHARTRES 39

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, à favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne.

La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.

Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.

Agence pour la vente du **William's Dysentery Remedy.** 1er sept 83—1an

FRANTZ & OPITZ,

Coin des rues Royale et Bienville

Horlogers, Joaliers et Marchands de Montres

WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaqué, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.

Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.

Tous articles de Bijouterie faite sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.

N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, si d'articles de qualité inférieure.

Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.

1er août—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n° 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 14 mai

NORMANDIE Fraissel, mercredi, 21 mai

LABRADOR, Collier, mercredi, 28 mai

Prix du passage pour le 1er vre, première cabine (vin compris)..$80 et $100

Deuxième classe.....$60

SELLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $22 avec assortiment complet, y compris vin, literie et ustensiles.

Pour frêt et passage, s'adresser à

AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier

North German Lloyd.

STEAMES ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS VIA GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $35.

Les soumissions émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

La compagnie se réserve le droit de modifier les heurs de passage ou jours de départs, sans avis préalable.

ED. F. STOCKMEYER & Cie,
Agents-généraux, 42, rue de l'Union,

22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20, payé d'avance à Anvers, $20; excursion, $40, y compris literie, 2e cabine, $50, excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

s'en Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.

A. K. MILLER & CO, 25 Carondelet
Ed. A. YORKE, cor Carondelet et Gravier.

3 nov—1an

LIONE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 14 mai à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamer

KNICKERBOCKER HUDSON.

LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer

NEW ORLEANS,

F. P. C. Halsey, capt.

Brigg de son qual. au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine.....$40

Entrepont.....30

Cette ligne prend du frêt et donne des connais ements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour frêt ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON & CO
Rue Carondelet No 41.

4 mai—1an

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SAISON D'ETE.

Commençant le 1er Mai 1884.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

DIMANCHE

Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Old Landing..... 1 p. m.

Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville et Madisonville, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing..... 4 p. m.

EXCURSIONS.

Mercredis, pour Mandeville et Old Landing..... 8 a. m.

Dimanches, pour Mandeville et Old Landing..... 7 a. m.

Mercredis, pour Mandeville et Madisonville..... 6 p. m.

Dimanches, Madisonville directement.. 6 p. m.

RETOUR.

Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis..... 6 a. m.

Laissera Old Landing Mardis et Vendredis..... 6 a. m.

Laissera Old Landing, Excursions Mercredis et Dimanches..... 3 p. m.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET aller ou retour... $1 00

JOURS D'EXCURSION, aller et retour $1 00

Enfants, moitié prix.

Le frêt est reçu journellement à la gare de frêt du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

30 avril— W. G. COYLE, Agent,
47 rue Carondelet.

"STERLING SILVER"

—A—

$1.50

L'ONCE

Couverts de Table, Demi-Couverts pour enfants.

Nouveaux de Servilettes à $1.50 pièce

Lunettes en or à 14 karats, à $6.

Couverts en plaqué à $9 la douzaine et au dessous.

Bijoux, Montres, Pendules Lunettes, Pince-nez, etc., etc., à des prix exceptionnels, étant toute nouveautés. Vous visiter mon magasin avant pour vous en convaincre. Articles pour Restaurants, Hôtels, Cafés.

Ornements d'Eglise: Ostensoirs, Calices, Célebres, Chandeliers, Lampes, etc.

Spécialité pour le Vinaigrettes, la dorure et la réparation des montres et bijoux. Fête et change de verres de lunettes et pince-nez.

EGALEMENT—Argenterie, Vaisselle, Linge de table, en location—pour soirées, bals, dîners, mariages, etc.

AUCOIN DE LA RUE CONTI ET CHARTRES

—CHEZ—

C. ROUYER.

16 4e—D MaY—6m

Brisueterie des Planteurs.

Brisées expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par des cabinds sur le fleuve. Adresser lettres à Order à la boîte 127 de la "Mechanics' Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 peut pas Grosses.

S. D. HARVEY, propriétaire,

1—1an—6mj

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU: 46 RUE DU CAMP. (1er étage.)

HAS. P. TRUELOW, Président. M. N. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, Secrétaire.

BAYOU LAFOURCHE.

Pour Laurel Valley et tous les débarcadères intermédiaires.

ASSOMPTION.

P. Charlet, Capitaine. Frank Bergeron, Commis.

Part tous les LUNDIS, à heures P. M., et les VENDREDIS, à 12 M.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le frêt pour tous les bateaux ci-dessus nommés.

A partir de Laurel Valley, le steamer "Col. Hooker" prendra tout le frêt destiné à "l'Assomption" au delà de ce débarcadère.

20 janv—

Côte Supérieure et Donaldsonville.

BELLE OF THE COAST.

J. Anonis, Capitaine. Edw Nicolle, commis.

Part à midi, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, descendant la Côte les autres jours.

B. RIVET, Agent.

CHEMINS DE FER

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.

DE MILNEBURG.	DE LA VILLE.
5:00.....a. m.	5:30.....a. m.
6:40.....a. m.	7.00.....a. m.
7:30.....a. m.	8:00.....a. m.
8:30.....a. m.	9:30.....a. m.
11:00.....a. m.	12:30.....p. m.
12:01.....p. m.	1:00.....p. m.
1:30.....p. m.	2:00.....p. m.
2:30.....p. m.	3:00.....p. m.
3:30.....p. m.	4:00.....p. m.
4:30.....p. m.	5:00.....p. m.
5:30.....p. m.	6:00.....p. m.
6:30.....p. m.	7:00.....p. m.
7:30.....p. m.	8:00.....p. m.
8:30.....p. m.	9:00.....p. m.

O. M. DUNN, Surintendant.

J. T. HARAHAN, Président.

3 mai—

Grande Route Jackson.

Illinois Central Railroad.

Convois à passagers, doubles tous les jours.

Départs.	Arrivee.
Express No 2..9.15 A. M.	Express No 1..7.00 A. M.
Express No 4..5.30 P. M.	Express No 3..10.45 A. M.

Excursion du Dimanche part.....7:30 a m

Excursion du Dimanche arrive.....8:20 p m

La Standard Gauge, voie ferrée en acier à tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis, Memphis et Cincinnati.

Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.

Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

MATT. KENNEDY,
Agent des Billets.
WM. MURRAY,
Agent Général des Passagers pour le Sud.
J. W. COLEMAN,
Assist. Agent Gén. des Passagers.

11dec

Great Jackson Route.

Illinois Central R. R. Co.

Double Daily Passenger trains.

Leave.	Arrive.
Express No 2 9:15 A. M.	Express No 1 7.00 A. M.
Express No 4 5:30 P. M.	Express No 3 10:45 A. M.

Sunday Excursion leaves.....7:30 a m

Sunday Excursion arrives.....8:20 p m

The Standard Guage, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St. Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.

Ticket office—22 Camp St., cor Common.

MATT. KENNEDY,
Ticket Agent.
WM. MURRAY,
Gen. Southern Pass. Agt.

J. W. COLEMAN,
Asst. Gen. Pass. Agt.

12 dec—

New Orleans and Mississippi Valley Railroad

Trains on this road arrive and leave from the Jackson Passenger Depot as follows:

Leave daily at.....10.00 A. M.

Arrive daily at.....3:10 P. M.

Trains run north to Baton Rouge 48 miles.

JOHN BRADLEY,
Superintendent.

8dec—

Chemins de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.

Les convois de ces chemins de fer arriveront et partiront à la gare à passagers du chemin de fer Jackson, comme suit:

Départ chaque jour.....10.00 A M

Arrivée chaque jour.....3.10 P. M.

Les convois du nord arrêtent à Baton Rouge à 48 milles de la ville.

JOHN BRADLEY
Surintendant.

8dec—

CONSULAT DE FRANCE

NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No. 99.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général de France le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats-Unis avoisinants.

1°—La maison Vve Altasin-Gin (Négociant-armateur barrage et morues goudrons et huile du Nord, à Boulogne sur mer, département de Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dite saisiènes.

2°—MM. Adr. Meunard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirant un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM. A. C. Illaume & Cie., négociants en vins fins et cognac (à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M. Edgar Rigant (No 80 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, désirant connaître fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Clarin & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de flans secs pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame, de Tours, et Chaix, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Philips Brothers & Co de Rio et de MM. Mollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Ry & frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de vérsées et signes à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jollien, fabricant de conserves, de jardinas et de conserves alimentaires de toutes sortes quai de la Gare à Lorient (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires, il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle de Vorbet à Prades, (Ardèche) et de l'antimicrobien Bravais (granules anti-épidémique du docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duneau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Derouit, natif de Rouleaux, (France) ayant travaillé comme administrateur à Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en vue ou à la campagne comme sentinelle dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Pour adresser ses lettres de Tchoupitoulas, M. E. Derouit est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France, No 99 rue royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.

Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Consulat de France de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

Direction Générale des Manufactures de l'Etat

TABACS EXOTIQUES.

AVIS AU COMMERCE.

Le soussigné, les tours ci-après, à 2 heures et demie, en sa salle publique, à la Manufacture de tabacs, en la ville susdite, à la adjudication suivante de fournitures suivantes:

Le jeudi 3 juin 1884.

1° Quatre millions de kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie, provenant des récoltes de 1882 et 1883, composés de quatre types sous les marques Ms. MA. Ms. et M. divisés en quatre lots de un million de kilogrammes chacun.

2° Six cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles d'Ohio, des récoltes de 1882 et 1883, conformes à trois types sous les marques OA, OB et OC, divisés en deux lots de huit cent mille kilogrammes chacun.

Le vendredi 4 juin 1884.

1° Cinq millions de kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie, des récoltes de 1882 et 1883 comprenant cinq millions six cent mille kilogrammes conformes à trois types sous les marques KA, KB et KC, divisés en quatre lots de quatorze cent mille kilogrammes chacun.

2° Deux cent huit mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie des récoltes de 1882 et 1883 formant un seul lot.

3° Deux cent huit mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie des récoltes de 1882 et 1883 conformes à trois types sous les marques VA, VB et VC, divisés en deux lots de six cent mille kilogrammes chacun.

Les soumissionnaires devront déposer sur la table du Comité supérieur du tabac, à chacun des lots indiqués et à l'ouverture de la séance, à 2 heures et demie de l'après-midi:

Des échantillons de chacun des charges apportées par le Ministre des Finances pour servir de base à chacune des adjudications seront mis à la disposition du chemin de fer des bureaux de la Administration centrale des Tabacs, à Paris, dans ceux des Manufactures nationales de Paris (Gros-Caillou) du Havre de Marseille et de Bordeaux, et à la Chancellerie des Consulats de France, à New York Baltimore, Richmond et la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis).

Les types en conformité desquels les livraisons devront être faites sont déposés à la Manufacture de Paris, quai d'Orsay, No 63, où le numéro pourra les voir tous les jours ouvrables, de 1 heure à 4 heures.

Paris, le 15 mars 1884.

Le Directeur Général,
BEGNAULT.

Pour copie conforme:
Le Consul Général,
Chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

25 avr—3f

Proclamation de Quarantaine

LANCÉE PAR

SAMUEL DOUGLAS McKNERY,

Gouverneur de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que la section 3049 des Statut Révisés de l'Etat porte: "Que le Gouverneur lancera sa proclamation sur l'avis du Bureau de santé, déclarant tout endroit infecté où il y aura raison de croire qu'une maladie pestilentielle, contagieuse ou infectieuse existe, fixant le nombre de jours de la détention à subir par les navires, leurs passagers, officiers, équipages et cargaisons, arrivant de cet ou de ces endroits.

Donc, conformément aux dispositions du susdit Statut et conformément à la résolution du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adoptée à sa réunion du 14me jour d'avril A D 1884 à Shreveport, lancer notre présente proclamation, établissant une quarantaine qui aura son effet à partir du 1er mai A D 1884, et qui les ordonnances seront comme suit, savoir:

Tous les navires ainsi que leur équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Cuba: Aux îles Caymans, tous les ports de l'île de Cuba, de Haïti, de Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, et aussi de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre les quels il existe ports des communications sans restrictions sont permises et aucune quarantaine rigide en vigueur, seront détenus 20 JOURS PLEINS, et les navires et leurs cargaisons subiront nettoyage et désinfection.

Tous les navires arrivant en Indes occidentales des ports sur ou vers la côte de l'Afrique et ainsi que du sud du Brésil seront soumis à telles les ordonnances de détention que déterminera le Bureau de Santé, dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Trinidad de Cuba, Carthagène, Maracaïbo, La Guayra, Georgetown, Cayenne et Paramaribo et tous les endroits contigus et adjacents aux dite porte et entre lesquels et les dite porte où des communications sans restrictions sont permises et pas de quarantaine rigide en vigueur.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation, et toute violation de ses ordonnances et des ordres de l'Etat sur ce sujet sera rigoureusement punie.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et fait mettre le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge le 16me jour d'avril l'an de notre Seigneur, le mil huit-cent-quatre-vingt-quatrième et de l'indépendance des Etats-Unis, le cent-huitième.

Par le Gouverneur,

S. D. MCNERRY,

OSCAR ARROYO,
Sous secrétaire d'Etat. 19 avril—10f

Le rétablissement d'un système de santé établi, en proie à la langueur avec les indigestions qui en résultent, ne peut tenir, elles que des pepsies et état nerveux, ne peut rien dû à l'usage d'un régime quelconque ou à un appétit stimulé. Ce qu'il faut en pareil cas c'est un médicament qui agit prime l'obstacle à la santé et à la vigueur. Et c'est parce que les Hostetter's Stomach Bitters remplissent ces fonctions qu'elle fortifient si merveilleusement le système. En vente chez tous les pharmaciens et droguistes en général.

OFFICIEL—RETOURS D'ELECTION, PAROISSE D'ORLEANS.

ETAT DE LA LOUISIANE PAROISSE D'ORLEANS.

QUI SOIT SU QUE, MOI, SOUSSIGNÉ, SHERIF CIVIL DE LA PAROISSE D'ORLEANS, EX OFFICIO CHARGÉ DES RETOURS DE la dite paroisse d'Orléans, je me suis rendu aujourd'hui à la Maison de Cour de la dite paroisse pour compiler les retours d'élection envoyés par les Commissaires d'élection différents polls de la dite paroisse, à l'élection qui y a été tenue le vingt deuxième jour d'avril, 1884, pour désigner un Auditeur d'Etat des Comptes publics, un Trésorier d'Etat, un Avocat-Général, un Secrétaire d'Etat, un Surintendant de l'Instruction publique, un Sherif Criminel, un Greffier de la Cour Civile de District, un Greffier de la Cour des Hypothèques, un Avocat de District, un Coroner, quatre Juges de Cours de cité, quatre Greffiers de Cours de cité, quatre Constables de Cours de cité, et pour un Juge de Paix, et ayant procédé à la compilation des dits retours, j'ai procédé en la présence de William Walsh, Ernest Ricker et Louis J. Guérin, témoins connus et jugés par moi comme étant de bons et légaux citoyens des Etats-Unis, et de la Louisiane, et de la paroisse d'Orléans, et ayant trouvé que les dits retours étaient en ordre et en la forme prescrite par la Constitution d'Etat et les Statuts d'Etat, j'ai procédé à la compilation des dits retours, et j'ai procédé à la proclamation de Son Excellence le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en la dite paroisse, pour compiler les retours d'élection envoyés par les Commissaires d'élection chargés des divers Polls de la dite Paroisse, à une élection tenue le 22ème jour d'avril 1884, pour élire un Gouverneur et un Lieutenant-Gouverneur, en vertu de et conformément à la Proclamation de Son Excellence Samuel Douglas McKnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et que les dits retours étant en ordre et en la forme prescrite par la Constitution de l'Etat, soumis à l'approbation ou au rejet du peuple de cette paroisse, tels qu'ils ont été publiés par le Secrétaire d'Etat, conformément à la proclamation de Son Excellence le Gouverneur de l'Etat, j'ai procédé en la présence de William Walsh, Ernest Ricker et Louis J. Guérin, témoins connus et jugés par moi comme étant de bons et légaux citoyens des Etats-Unis, et de la Louisiane, et de la paroisse d'Orléans, et ayant trouvé que les dits retours étaient en ordre et en la forme prescrite par la Constitution d'Etat, soumis à l'approbation ou au rejet du peuple de cette paroisse, tels qu'ils ont été publiés par le Secrétaire d'Etat, conformément à la proclamation de Son Excellence le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane